





Bilan d'activité 2021-2022



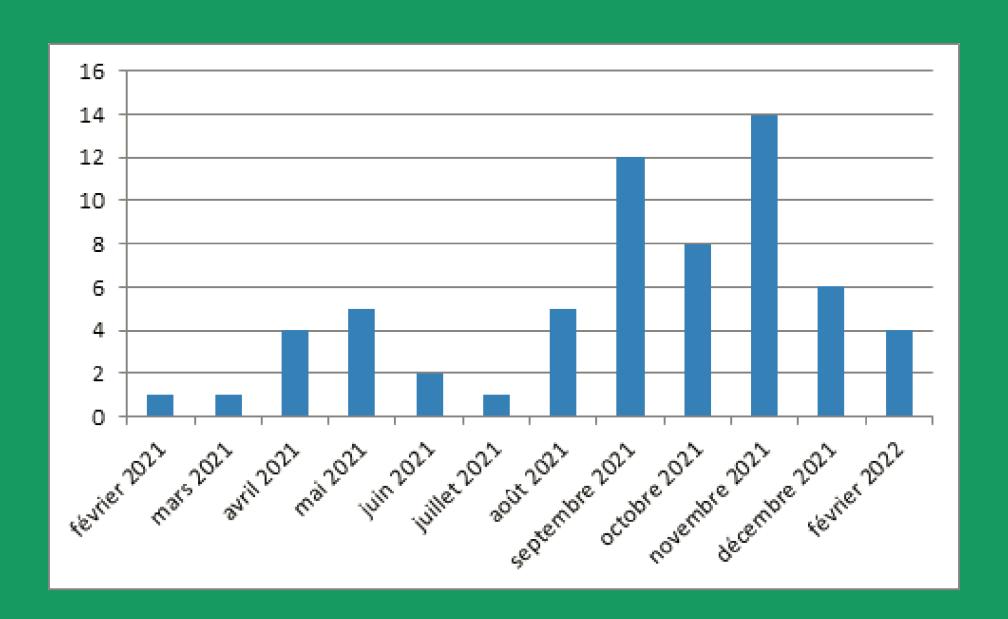




UN DISPOSITIF ADAPTÉ À LA REDYNAMISATION DES TERRITOIRES FRAGILISÉS POUR FAIRE FACE À UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Le Fonds doté de 60 M€ est entré en phase opérationnelle le 22 février 2021

Un Fonds victime de son succès, conséquence d'une forte accélération des demandes à l'été 2021



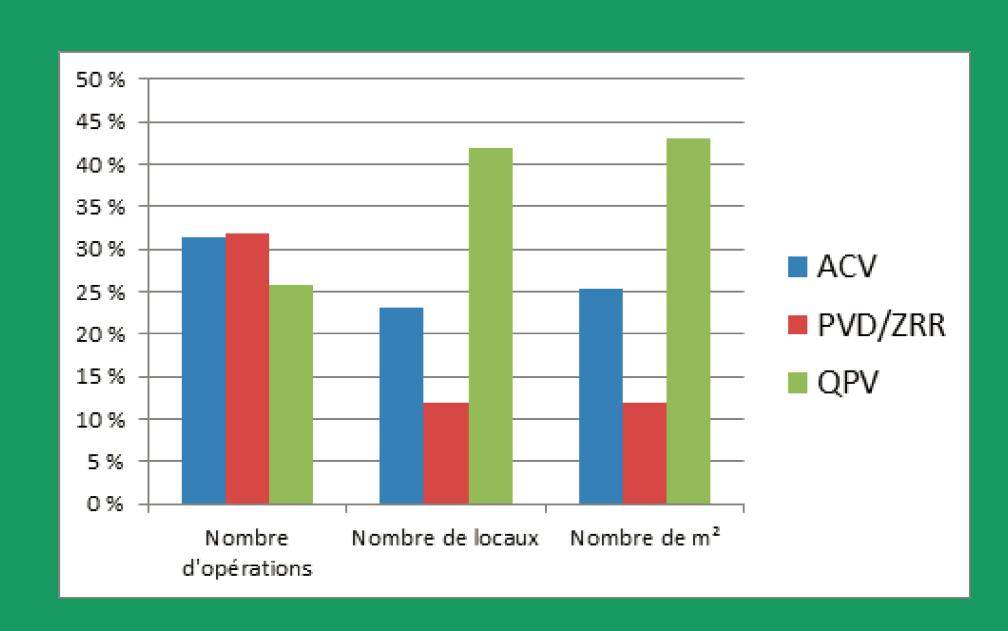




LE DISPOSITIF, VECTEUR D'ÉQUITÉ ET DE COHÉSION TERRITORIALES

Les centres de villes moyennes ou petites et les centres bourgs représentent 63% des opérations soutenues par le Fonds.

Les projets en QPV sont comparativement plus importants en nombre de locaux et de m².





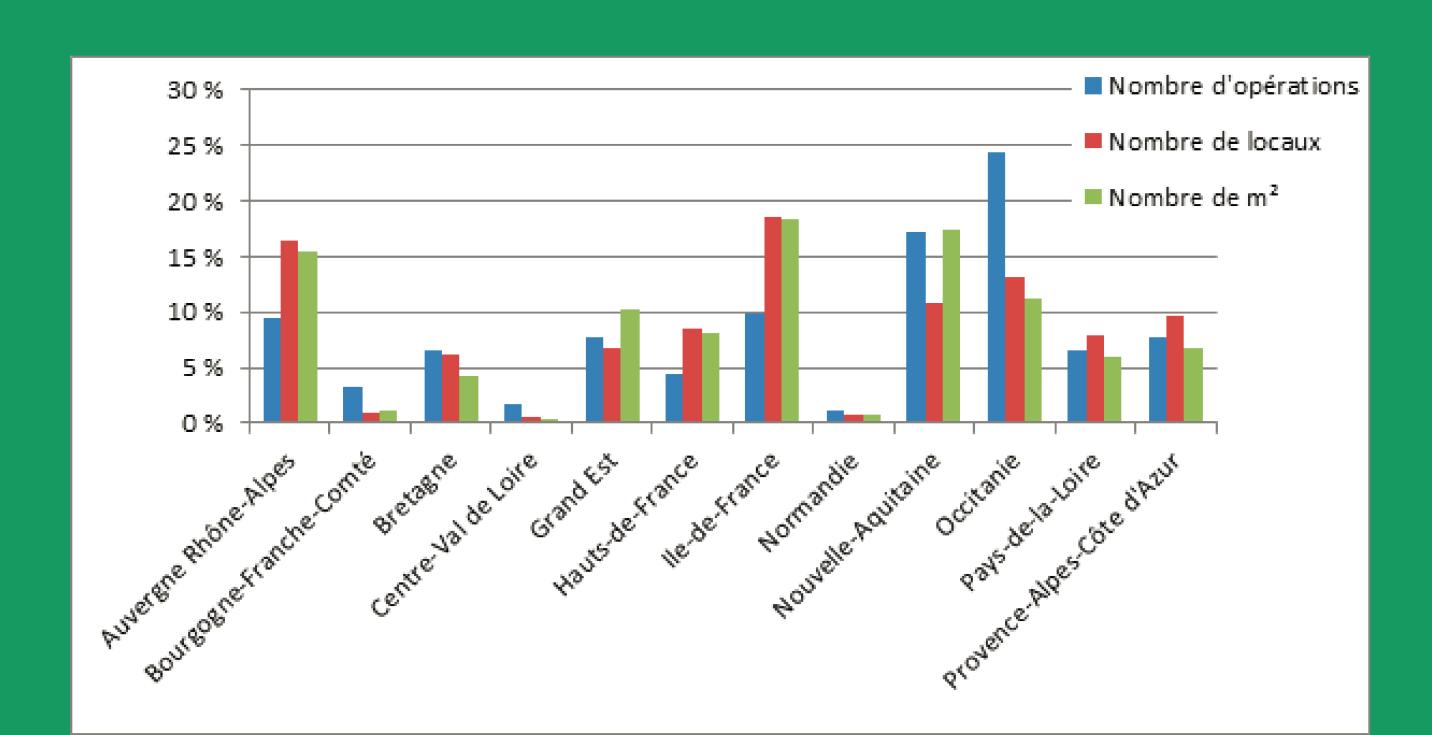


Plus grand nombre d'opérations :

Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Nombre de locaux et de m² le plus élevé :

Île-de-France





DES DEMANDES QUI ILLUSTRENT LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS LOCALES ET DES RÉPONSES POSSIBLES

- 48 demandes validées par le Comité de pilotage.
- Elles concernent, en moyenne, 15 locaux représentant
 - 2 563 m² mais avec de fortes disparités :
 - de 1 local à 86 locaux ;
 - de 66 m² à 12 211 m².

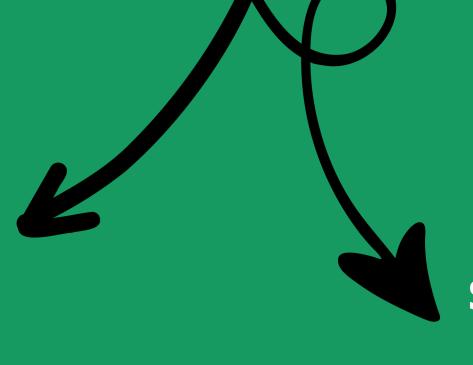




UN DISPOSITIF QUI CIBLE LES PROJETS LES PLUS PERTINENTS

- 75 demandes déposées au 1er avril 2022
- 63 instruites et présentées en Comité technique
- 48 validées en Comité de pilotage

Engagement de la totalité de l'enveloppe dédiée au projet 58 210 001 €



691 locaux et 110 973m² seront rénovés grâce à la subvention du Fonds





UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE INDISPENSABLE À LA RÉALISATION DES PROJETS

- Investissement global permis par le Fonds:
 284 M€
 soit 5,9 M€ par programme.
- Déficit moyen par opération: 893 817 € soit 1 465 € par m².

La subvention du Fonds représente en moyenne 20% du prix de revient de l'opération

36% de l'assiette subventionnable = déficit d'opération (inférieur au plafond de participation fixé à 50%).

Montant moyen de subvention FRLA: 84 240 € par local; 525 € par m²





UN DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES D'INTERVENTION PLUS LENT QUE PRÉVU

▶ 1ères demandes de subventionnement au 2ème trimestre 2022 (complexité des opérations et délais nécessaires à la maîtrise foncière).

Fin novembre 2022, 39 demandes de subventionnement pour un montant total de subvention de 18,5M€. Les demandes d'acompte représentaient 3M€.

UN EFFET LEVIER SUR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ET LA DYNAMIQUE D'EMPLOI

Plus de 2 000 emplois directs et indirects attendus de la mise en oeuvre des opérations soutenues par la Fonds